

**Illustration des coûts et frais prévisionnels liés aux services d'investissement et aux instruments financiers**

Le présent document vous fournit une illustration de l'ensemble des coûts et frais prévisionnels qui seront générés par la fourniture de services d'investissement sur les portefeuilles de type R-Exécution (pour les clients qui gèrent leurs avoirs de façon autonome).

Le calcul des coûts prévisionnels tient compte de tous les coûts et frais selon les catégories suivantes tel que prescrit par la Directive Européenne MiFID 2014/65/EU (Markets in Financial Instruments Directive (MiFID II)) du 15 mai 2014 :

- **Les coûts et frais liés aux services d'investissement fournis et facturés par Banque Raiffeisen s.c. (ci-après « la Banque ») :**
  - Les **frais non-récurrents** éventuels. La Banque n'applique pas de tels frais sur la fourniture de services en investissement
  - Les **frais récurrents** comme les droits de garde.
  - Les **frais transactionnels** comme les commissions d'ordres de bourse, les commissions de souscription et de rachat de fonds, les commissions de transfert de titres, les frais de change et certaines taxes boursières.
  - Les **frais accessoires** éventuels. La Banque n'applique pas de tels frais sur la fourniture de services en investissement.

Ces commissions sont débitées du compte du client soit périodiquement (frais récurrents et accessoires) soit à la date de la transaction (frais transactionnels). Le client en est informé à travers un extrait de compte et le cas échéant un avis séparé.

- **Les coûts et frais liés aux instruments financiers, facturés par des parties tierces:**
  - Les **frais non-récurrents** tels que les frais de distribution.
  - Les **frais récurrents** nets d'éventuelles rétrocessions tels que les « management fees ».
  - Les **frais transactionnels** comme les « brokerage fees ».
  - Les **frais accessoires** tels que les commissions de performance qui sont encourus à l'intérieur de certains instruments financiers comme les fonds OPCVM ou les produits structurés.

Tous ces frais sont reflétés dans le prix de l'instrument et ne sont donc pas débités du compte du client.

- **Les rétrocessions reçues par la Banque.**

Au cas où l'émetteur d'un instrument financier rétrocède une partie des frais récurrents liés à l'instrument financier aux distributeurs, cette rétrocession est indiquée comme un frais à part et les frais récurrents de l'instrument financier sont affichés nets du montant rétrocédé.

Pour établir une estimation des coûts et frais prévisionnels, on tiendra compte des facteurs suivants:

- **La valeur du portefeuille et la valeur des positions individuelles des instruments financiers** qui influencent tous les frais définis en termes de pourcentages de ces valeurs. Ceci vaut généralement pour les frais récurrents et transactionnels des instruments financiers, pour les rétrocessions et les droits de garde appliqués par la Banque.
- **Le niveau d'activité du portefeuille:** Le nombre et les montants des transactions effectuées durant une période impactent directement les frais transactionnels. Ainsi un portefeuille avec de nombreuses transactions de montants importants générera plus de frais transactionnels qu'un portefeuille avec une activité limitée à quelques rares transactions.

- **La durée de vie de l'investissement ou du portefeuille** a une influence sur les coûts et frais transactionnels annuels moyens. Il est généralement nécessaire d'effectuer un certain nombre de transactions d'achat ou de souscription pour constituer le portefeuille au début ainsi que des transactions de vente ou de rachat pour désinvestir à la fin de la période d'investissement. La part que représentent les frais liés à ces transactions dans le coût total du portefeuille est plus importante si la durée de vie du portefeuille est courte et diminue au fur et à mesure que la durée de vie du portefeuille augmente.
- **La politique d'investissement** et donc la répartition des actifs entre les différents types d'instruments financiers influence également les coûts globaux car certains frais varient en fonction de l'instrument financier. Ceci vaut particulièrement pour les frais liés à l'instrument financier lui-même mais également pour certains frais de la Banque comme les droits de garde (certains instruments étant franco droits de garde) et les commissions d'achat/vente et de souscription/rachat.

Par conséquent, les illustrations de coûts et frais prévisionnels suivantes ont été élaborées sur base d'hypothèses en termes de

- valeur du portefeuille,
- durée de vie du portefeuille,
- politique d'investissement ou directive de placement et
- niveau d'activité en termes de taux de rotation annuel du portefeuille (un taux de rotation annuel de 30 % veut dire que 30 % des positions du portefeuille sont vendus et réinvestis durant l'année).

Les estimations se basent sur les tarifs et conditions de la Banque en vigueur au moment de la publication de ce document. En ce qui concerne les coûts et frais liés aux instruments financiers et les rétrocessions, les estimations se basent sur un échantillon représentatif des instruments financiers (fonds et produits structurés) les plus communément utilisés dans les portefeuilles des clients en fonction du type de service (R-Execution). En revanche, l'estimation ne peut pas tenir compte des coûts et frais de chaque instrument financier de toute la gamme des instruments financiers utilisés actuellement et potentiellement utilisés à l'avenir.

## Fiche R-Exécution

### Description

**R-Execution** s'adresse aux investisseurs désireux de **gérer leurs avoirs de façon autonome**. Ne disposant pas d'un conseiller attitré, vous assumez l'entière responsabilité et le suivi de vos investissements. Le rôle de la Banque se limite à la réception et à la transmission de vos ordres sans fournir de conseil.

### Tarifs

- Ordres de bourse : Tarif standard ;
- Ordres de bourse via R-Net : Tarif R-Net ;
- Reporting fiscal: 50 € (hors T.V.A.).

Tarification détaillée disponible sur [www.raiffeisen.lu](http://www.raiffeisen.lu)

## Illustration des coûts et frais prévisionnels liés aux services d'investissement et aux instruments financiers

### Exemple détaillé: Portefeuille R-Execution « Défensif »

#### Hypothèses de calcul:

|                                   |                          |
|-----------------------------------|--------------------------|
| Valeur du portefeuille:           | 125.000 €                |
| Politique d'investissement:       | Défensif                 |
| Niveau d'activité:                | Taux de rotation de 30 % |
| Durée de vie de l'investissement: | 10 ans                   |

#### Répartition détaillée des coûts et frais selon les catégories prescrites par la loi:

|                                                                                          | MOYENNE ANNUELLE  |               |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|---------------|
|                                                                                          | MONTANT           | POURCENTAGE   |
| <b>Coûts et frais liés aux services d'investissement fournis, facturés par la Banque</b> |                   |               |
| - non-récurrents                                                                         | -                 | -             |
| - récurrents                                                                             | 68,09 EUR         | 0,05 %        |
| - transactionnels                                                                        | 205,00 EUR        | 0,16 %        |
| - accessoires                                                                            | -                 | -             |
| <b>Sous-total</b>                                                                        | <b>273,09 EUR</b> | <b>0,21 %</b> |
| <b>Coûts et frais liés aux instruments financiers, facturés par des parties tierces</b>  |                   |               |
| - non-récurrents                                                                         | -                 | -             |
| - récurrents nets d'éventuelles rétrocessions                                            | 175,00 EUR        | 0,14 %        |
| - transactionnels                                                                        | -                 | -             |
| - accessoires                                                                            | -                 | -             |
| <b>Sous-total</b>                                                                        | <b>175,00 EUR</b> | <b>0,14 %</b> |
| <b>Rétrocessions reçues par la Banque</b>                                                | <b>11,25 EUR</b>  | <b>0,01 %</b> |
| <b>Total</b>                                                                             | <b>459,34 EUR</b> | <b>0,36 %</b> |

Les **coûts et frais annuels moyens** d'un portefeuille répondant aux critères fixés ci-devant sont estimés à 459,34 € ce qui représente 0,36 % de sa valeur moyenne. Les coûts et frais varient en fonction du degré d'activité et de la composition du portefeuille. La constitution du portefeuille ainsi que sa liquidation à la fin de la période d'investissement génèrent des coûts et frais qui sont plus élevés que ceux générés par la gestion courante. La moyenne annuelle sur une durée de vie de 10 ans tient compte des coûts et frais liés à l'ouverture et à la clôture du portefeuille.

## Coûts et frais en fonction de la politique d'investissement et du niveau d'activité

Les coûts et frais annuels moyens prévisionnels exprimés en pourcentage de la valeur du portefeuille varient en fonction

- de la politique d'investissement (à chaque politique d'investissement correspond une répartition des avoirs spécifiques) et
- du niveau d'activité exprimé en termes de taux de rotation annuel.

Le tableau ci-dessous reprend ces variations pour un portefeuille R-Execution d'une valeur de 125.000 € et d'une durée de vie de 10 ans:

| Taux de rotation annuel<br>Politique d'investissement | 10 %   | 20 %   | 30 %   | 50 %   | 100 %  |
|-------------------------------------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Conservateur                                          | 0,20 % | 0,23 % | 0,27 % | 0,33 % | 0,50 % |
| Défensif                                              | 0,29 % | 0,33 % | 0,37 % | 0,45 % | 0,65 % |
| Moyenne *                                             | 0,38 % | 0,44 % | 0,50 % | 0,61 % | 0,89 % |
| Dynamique                                             | 0,59 % | 0,67 % | 0,74 % | 0,90 % | 1,29 % |
| Agressif                                              | 0,45 % | 0,53 % | 0,61 % | 0,76 % | 1,15 % |

P. ex.: Pour un portefeuille avec une politique d'investissement « Défensif » et un taux de rotation de 20 %, les coûts et frais annuels moyens s'élèvent à 0,33 % de la valeur du portefeuille, c.à.d. à 0,33 % x 125.000 € = 412,50 €.

Ces coûts et frais ont été calculés sur base de la répartition des avoirs du portefeuille par politique d'investissement suivante, telle qu'elle peut typiquement être observée sur les portefeuilles de type R-Execution des clients de la Banque.

| Politique d'investissement<br>Type d'instrument financier | Conservateur | Défensif | Moyenne * | Dynamique | Agressif |
|-----------------------------------------------------------|--------------|----------|-----------|-----------|----------|
| Cash                                                      | 84 %         | 81 %     | 76 %      | 71 %      | 68 %     |
| Obligations                                               | 9 %          | 5 %      | 4 %       | 2 %       | 1 %      |
| Produits structurés                                       | 0 %          | 0 %      | 0 %       | 1 %       | 0 %      |
| Actions                                                   | 0 %          | 2 %      | 7 %       | 6 %       | 20 %     |
| Fonds                                                     | 7 %          | 12 %     | 13 %      | 20 %      | 11 %     |

\* La politique d'investissement « Moyenne » correspond à la moyenne de toutes les politiques d'investissement, c.à.d. (Agressif + Dynamique + Equilibré + Défensif + Conservateur) / 5 = « Moyenne ».

Ce document n'est communiqué qu'à titre illustratif. Les coûts et frais réellement supportés au sein d'un portefeuille peuvent varier en fonction de la composition réelle du portefeuille. Ces derniers sont communiqués à chaque titulaire d'un portefeuille-titres annuellement.